

ASSURANCES

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE AU CANADA

Selon le rapport du surintendant de l'assurance du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre dernier, il y avait au 15 mai dernier, 182 compagnies d'assurance licenciées sous la surveillance du département des finances. La nature des affaires transigées par ces compagnies étaient comme suit:

Assurance-vie, 59; assurance-vie, évaluation; assurance-feu, 89; assurance-accident, 25; assurance-accident et maladie combinés, 5; assurance-garantie, 18; assurance machines à vapeur, 8; assurances-devantures, 22; assurance contre

le vol, 12; assurance des envois enregistrés, etc., 11; assurance contre la maladie; 29; assurance des titres, 1; assurance contre la tempête; assurance pour le bétail, 2; assurance contre les intempéries et la grêle, 15; assurance-automobiles (comprenant risques de feu), 14; assurance automobile (non compris le risque de feu), 20; assurance contre les fuites, 8; assurance pour l'éclairage, explosion, etc., 5.

Les dépôts pour la protection des débentures de polices, placés entre les mains de l'honorable receveur général, s'élevaient pour ces compagnies, au 15 mai 1916, à \$89,737,444.42 de garanties dont détail ci-dessous:

Garanties du gouvernement canadien	\$ 5,109,160.35
Garanties provinciales canadiennes	10,784,215.90
Garanties du gouvernement anglais	824,371.15
Garanties coloniales anglaises	1,732,473.85
Obligations des Etats-Unis	207,000.00
Obligations de l'Etat de New-York	151,000.00
Obligations du Massachusetts	2,020,000.00
Obligations de Rhode-Island	100,000.00
Obligations de l'Etat de Californie	60,000.00
Obligations du gouvernement japonais	35,971.33
Obligations du gouvernement belge	164,320.20
Obligations du port de Montréal	440,000.00
Garanties municipales canadiennes	55,350,773.32
Actions de banques	20,000.00
Actions d'emprunt de compagnies	1,272,266.65
Garanties de chemins de fer canadiens	10,945,624.99
Obligations de Columbia	30,000.00
Rentes françaises	479,926.68
Dépôts temporaires en argent	5,400.00
Total	\$89,737,444.42

Il y avait aussi déposés avec les fidéi-commissaires canadiens, en conformité avec la loi, \$29,408,387.76, ce qui fait un total de \$119,145,832.18 pour la protection

des débentures de polices, soit une augmentation de \$7,650,685.46 depuis le dernier rapport.

La distribution de la somme totale de \$119,145,832.18 retenue

comme mentionné ci-dessus pour la protection des détenteurs de polices dans les différentes classes, est comme suit:

Vie	\$86,654,876.43
Feu	14,596,050.44
Feu et divers	14,617,449.15
Accidents, garanties, vitrines, etc.	3,277,456.16
Total	\$119,145,832.18

Les polices d'assurance-vie ont en moyenne une valeur d'à peu près deux mille piastres chacune, réparties parmi toutes les classes de personnes, de ce fait, le plus grand pourcentage des détenteurs, sont dans des circonstances plus ou moins confortables. Les polices industrielles ont une moyenne de moins de cent cinquante piastres chacune, et sont émises principalement pour les travailleurs, à cause de la facilité dans la méthode et les montants des paiements. Le but est d'ordinaire de fournir des fonds mortuaires.

La mutualité est faite pour partager les peines d'un homme aussi bien que ses joies. Si nous pouvions lire l'histoire secrète de nos ennemis, nous pourrions trouver dans la vie de chaque homme assez de souffrance pour désarmer toute hostilité.

La mutualité a accompli des résultats merveilleux durant le demi-siècle écoulé. Combinée avec des méthodes commerciales, sa sphère d'utilité sera plus grande à l'avenir.

Encouragez le nouveau membre à devenir un membre actif. Qui sait, peut-être qu'un jour il sera capable de devenir un membre dirigeant de l'ordre.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés .